

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 2 juillet 2010

Service instructeur
CABINET

N° CP 2010-9-1-12

Service consulté

ECHANGES AVEC LE LOT-ET-GARONNE

Résumé : *Le Président soumet pour approbation à la Commission Permanente la liste des membres de la délégation du Conseil Général se rendant par avion dans le Lot-et-Garonne du 5 au 8 juillet 2010 et la prise en charge des billets par le budget départemental.*

Au cours de la séance du 10 décembre 2009 à l'occasion du vote du Budget pour 2010 (rapport CG-2009-5-1-6), l'Assemblée départementale a inscrit un crédit de 29 000 € pour la poursuite des échanges avec le Lot-et-Garonne.

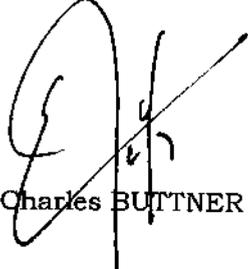
Dans ce cadre, je vous invite à autoriser la prise en charge des billets d'avion par le budget départemental de la délégation du Conseil Général qui se rendra dans le Lot-et-Garonne, par ce moyen de transport, du 5 au 8 juillet 2010.

La dépense, estimée à 5 000 €, sera imputée au programme J618, ligne 67-33-678-3276-029.

Je vous précise que sont concernés neuf Conseillers Généraux et deux agents départementaux :

- Pour les Conseillers Généraux : MM. Gilbert BUTTAZZONI, Christian CHATON, Guy DAESSLE, Pierre FREYBURGER, Michel HABIB, Michel HABIG, Eric STRAUMANN, Daniel WEBER et Mme Brigitte KLINKERT.
- Pour les agents départementaux : M. Aubin BRANDALISE et Mme Fabienne NEMETH.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.


Charles BUTTNER